

▪ La seconde partie est le début d'un verset de la lettre de Paul aux Romains : *Ce qui est bien, c'est de ne pas manger de viande...* qui offre une assise scripturaire à l'interdit alimentaire dont il est question.

Recherchons donc ce qui convient à la paix et à l'édification mutuelle. Pour une question de nourriture, ne détruis pas l'œuvre de Dieu. Tout est pur, certes, mais il est mal de manger quelque chose lorsqu'on est ainsi cause de chute. Ce qui est bien, c'est de ne pas manger de viande, de ne pas boire de vin, rien qui puisse faire tomber ton frère.

## Un long itinéraire

▪ Le tableau a été offert à l'église de Morthemmer par Josèphe-Hortense Savary de Rovigo, l'épouse de Louis-Frédéric-Guillaume, baron de Soubeyran, décédée en 1881, à l'âge de 78 ans.

▪ La fortune considérable du couple, qui avait acquis le château en 1844, plaçait la châtelaine en situation de mécène potentiel : de fait, les églises de Morthemmer et de La Chapelle-Morthemer, dont elle finance la restauration, bénéficieront de sa générosité.

▪ Elle avait acquis le tableau à Nancy, où elle avait habité pendant plusieurs années. La toile n'est pas signée mais une seconde inscription, en noir et peu lisible, peut nous éclairer sur sa provenance.

[RE]VERENDISSIMUS  
[A]MPLISSIMUS  
[MA]XIMINUS MOTTE  
[?]B ABBAS IN THEOLOGIA

▪ La *Gallia Christiana* (tome XIII, 1785) nous révèle l'existence d'un certain Maximin Motte (et non "Molte" comme on le lit parfois), originaire du Luxembourg, élu en 1759 abbé de Tholey (le mot "theologia" est sans doute une erreur), au diocèse de Trèves, et mort en 1769.

▪ Notons que l'évêché de Nancy était sous l'Ancien Régime suffragant de celui de Trèves, ce qui peut fournir une explication éventuelle à la présence de la toile en Lorraine.

Saint Maximin, évêque de Trèves dans la première moitié du 4<sup>e</sup> siècle était un poitevin originaire, semble-t-il, du Loudunais. A Trèves, résidence impériale, il accueillera le grand saint Athanase, exilé, comme le sera plus tard Hilaire de Poitiers, pour avoir défendu la foi de Nicée.

Des liens étroits ont donc existé entre le Poitou et l'évêché du *limes* romain.

▪ L'inscription est accompagnée d'un écu rond timbré d'une couronne de marquis, une crosse inclinée passant derrière l'écu. Les armes représentées se blasonnaient (par erreur ?) : "D'azur aux trois arbres terrassés, surmontés de deux étoiles d'or". En fait, on voit aujourd'hui des fleurs et non des arbres.

▪ Ainsi, exécutée par un artiste inconnu entre 1759 et 1769, la toile fut offerte par Maximin Motte à un couvent dominicain de sa région. Elle était à Nancy moins d'un siècle plus tard lorsqu'elle fut achetée par la baronne de Soubeyran. Transportée à Morthemmer, elle prit place dans l'église qu'elle n'a plus quittée à l'exception d'un récent et bref séjour dans un atelier de restauration pour une intervention assez légère.

▪ Le poitevin Maximin, un abbé Maximin au diocèse de Trèves... Finalement, l'arrivée de cette toile dans l'ancienne collégiale Notre-Dame n'est pas aussi incongrue qu'elle pourrait le paraître au premier abord, même si son personnage central est quasi inconnu en Poitou.

Hasard de l'histoire ou clin d'œil de la divine Providence ?

© PARVIS - 1998

Réalisation : atelier HISTOIRE ET FOI  
Centre théologique de Poitiers

[www.diocese-poitiers.fr/associations/parvis.html](http://www.diocese-poitiers.fr/associations/parvis.html)



# Valdivienne (Vienne)

## l'église Notre-Dame de Morthemmer

### Le Miracle des perdrix



Cherchez le Seigneur et sa force, recherchez toujours sa face. Rappelez-vous les miracles qu'il a faits, ses prodiges...

Psautre 105 (104), 4-5

## Augustin de Nocera

▪ On note, chez les auteurs, certaines divergences concernant la biographie d'Augustin Gazzotto (corruption de Kasotic, puis Cassotti) : la prudence est donc nécessaire. Il serait né à Trau, en Dalmatie, vers 1260 (1262?). Entré au couvent dominicain de Spalato (?) en 1277 ou 1278, il part en 1286 achever ses études à l'université de Paris. De retour, il prêche parmi les Slaves et les Hongrois et fonde plusieurs couvents.

▪ Le 9 décembre 1303, sacré par le pape, il est nommé évêque d'Agram (Zagreb, en Croatie). Il restaure son diocèse et rétablit la paix, mais son énergique défense des droits de l'Eglise déplait au seigneur dalmate Miladan.

▪ Le pape Jean XXII le transfère alors en 1322 au siège de Lucera, non pas l'actuelle ville de la Pouille mais une localité de Campanie, proche de Naples. Il y meurt un an plus tard, le 3 août 1323, et sera enterré dans l'église Saint-Dominique.

▪ Lucera a plusieurs fois changé de nom pour devenir Nocera. Augustin est donc dit "de Nocera", ou encore "de Zagreb", déterminations destinées à éviter la confusion avec d'autres saints : le grand Augustin d'Hippone, l'un des Pères de l'Eglise latine, ou Augustin de Canterbury, moine bénédictin du haut Moyen Age, ...

▪ Son culte est célébré à la suite de la demande, en 1325, de Charles, duc de Calabre. Il n'est cependant véritablement approuvé qu'à partir de 1702, date à laquelle le pape Clément XI l'étend même à tout l'ordre dominicain. Le 19 janvier 1895 enfin, le culte du bienheureux est rendu public dans toute la Dalmatie.

Sur le tableau : J. SALVINI, Eglise de Morthemer, le miracle du bx Augustin de Nocera, dans *Bull. soc. des ant. de l'Ouest*, 2<sup>e</sup> tr. 1964, p. 470-2.  
Sur le bienheureux Augustin : *Acta Sanctorum*, 3 août, et *Dict. d'hist. et de géo. ecclésiast.*, t. 5, 1931.

## Le pape et les perdrix

▪ Il est fêté comme il se doit le 3 août, date de sa mort, c'est-à-dire de sa naissance à la vie éternelle.

▪ Le pape Benoît XI convie à sa table Augustin, qui n'est alors qu'un simple religieux de son ordre. Pour restaurer son hôte fatigué par un long voyage, le pontife fait servir un plat de perdrix (la *vita* parle simplement d'"oiseaux"), malgré l'abstinence perpétuelle qui est de règle chez les dominicains.

Niccolo Boccasini naît à Trévise en 1240. Ancien maître général des Frères Prêcheurs dominicains, il devient pape le 22 octobre 1303 sous le nom de Benoît XI. Son pontificat ne durera qu'un peu plus de sept mois : il meurt le 7 juillet 1304, à Pérouse. Lui aussi sera béatifié.

▪ Augustin est plus qu'embarrassé : déguster ces perdrix serait manquer à la règle, les refuser serait offenser le souverain pontife. Il implore secrètement le secours du Seigneur et... les oiseaux s'envolent, remplacés sur la table par des poissons, nourriture permise.

▪ Faut-il attribuer à ce fait prodigieux, survenu sous les yeux du chef de l'Eglise, l'accession à l'épiscopat du Père Augustin très peu de temps après ? Etait-elle déjà pressentie au vu de ses aptitudes ou de son appartenance au même ordre que le pape ? La légende a-t-elle été forgée par la suite ? En fait, peu importe.

▪ L'historiette merveilleuse était surtout une invitation pour les religieux dominicains à réfléchir sur le respect scrupuleux de la règle, même dans ses aspects les plus mineurs, à une époque où certains relâchements étaient apparus. D'une manière plus générale, elle met l'accent sur l'efficacité de la prière et la nécessité de placer sa confiance en Dieu.

## Un sujet peu commun

▪ De bonne facture, la grande toile (2,1 m x 1,4m) accrochée au mur sud de l'ancienne collégiale Notre-Dame de Morthemer traite ce sujet hagiographique peu commun du miracle des perdrix. Le style comme le sujet inclinent d'emblée vers une réalisation postérieure à 1702.

▪ L'artiste a représenté le pontife à sa table. Dans les appartements pontificaux, où les ouvertures et la hauteur des pièces donnent, dans les tons sombres, une impression de profondeur cloisonnée, il est assis à gauche. Une perdrix s'envole vers le fond. Un serviteur capture la seconde au sol, devant la table, près d'un récipient contenant deux bouteilles. La troisième sort à peine du plat où deux poissons remplacent le gibier.

▪ Représenté de face, Augustin est, plus que le pape, le personnage principal. Il regarde vers le haut, son confrère, vers le bas. Les deux religieux accentuent ainsi la diagonale suggérée par les perdrix. Deux autres assistants se tiennent à droite.

▪ Une longue inscription en latin figure à la base du tableau. Voici comment on la lisait naguère :

AUGUSTINUS GAZZOTTII MONUM ZAGRABIENSIS DEIN  
LUCERINUS EPISCOPUS CONF. S. ORD. PRÆD. M. B. [CUM]  
BENEDICTO XI PONTIF. MAX. CONF. S. ORD. PRÆD. MENSÆ  
ABSIDENS NE LEGES JEJUNII EX INSTITUTO [REL]LIGIONIS  
OBSERVANDAS VIOLARET PRECIBUS A DEO IMPETRAVIT UT  
PERDICES APPOSITÆ AVOLARENT PISCIBUS RELICTIS  
BONUM EST NON MANDUCARE CARNEM ROM. 14 v. 21

▪ La première partie de cette inscription décrit la scène représentée et ses circonstances, preuve, sans doute, qu'elle n'aurait pas été spontanément identifiée par le spectateur comme l'auraient été d'autres scènes de l'Écriture (Adoration des Mages, Massacre des Innocents, etc...) ou de l'hagiographie (Saint Dominique recevant le rosaire, saint Martin partageant son manteau, etc...).